

ET AUJOURD'HUI 9 MARS : ON OUBLIE LES FEMMES ?

Hier, tous les médias ont abondamment traité de la journée de la femme ; les statistiques des inégalités, des discriminations, des violences ont été actualisées ; les éditorialistes, surtout les hommes, les plus nombreux d'ailleurs dans la fonction, ont affirmé leur soutien à la cause, tous les candidats à la Présidence de la République ont reformulé leurs promesses à destination des femmes.

Tout ça, c'était hier ; et aujourd'hui que fait-on ? on attend le 8 mars 2023 ?

A la FIECI, nous pensons qu'on ne peut pas en rester là ; d'autant qu'un sondage Yougov France montre des dérives inquiétantes :

- o 64% des Français seulement considèrent que les femmes et les hommes sont égaux (contre 69% en 2015),
- o 88% des habitants de l'hexagone estiment que les femmes et les hommes devraient percevoir en général un salaire égal... mais ils étaient 93% en 2015 !
- o L'étude aborde aussi les clichés sur la force et l'intelligence des femmes,
- o 54% des femmes affirment avoir connu "quelqu'un supposant que j'étais faible en raison de mon sexe",
 - et 36% des femmes avouent que "quelqu'un les a déjà supposées moins intelligentes en raison de leur sexe" ; les hommes interrogés, évidemment, concèdent une perception différente de cette réalité culturelle pourtant inacceptable.

Que faire d'efficace ? la FIECI va agir sur trois registres :

1. Celui de l'écoute et de la représentativité des femmes : analyser la réalité de la condition des femmes au travail : leurs ressentis, leurs contraintes spécifiques, leurs handicaps en matière de carrière...
2. Celui de l'action judiciaire : nous sommes déterminés à suivre avec une particulière attention tous les cas signalés de harcèlement, de discrimination ; nous engageons actuellement une étude sur les discriminations et les mesures qui en découleront seront présentées prochainement aux militants.
3. Décider que dans toutes nos négociations en entreprises ou dans les Branches où nous sommes actifs une attention particulière soit portée aux droits des Femmes : en quoi l'Accord ou la Convention en objet agit en faveur de ces dernières.

C'est ainsi par des actions quotidiennes, dans chacun de nos actes que nous pourrions vraiment travailler à réduire ces inégalités insupportables.

Non, nous n'oublions pas les femmes le 9 mars ! ni les jours suivants !

Michel de LAFORCE, Président FIECI CFE-CGC
01 42 46 33 33 contact@fiec-cgc.com

CFE - CGC, NOTRE ADN, VOUS DÉFENDRE

